

**LES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE SOUTENUES PAR LA  
13<sup>ème</sup> RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TRANSPORT ET LES  
COMMUNICATIONS DU COMCEC  
GROUPE DE TRAVAIL**

Le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (GTTC) du COMCEC a tenu avec succès sa 13<sup>ème</sup> Réunion, le 21 mars 2019 à Ankara, en Turquie, sous le thème de «Améliorer les évaluations de projets de transport dans les Pays Membres de l'OCI.» Au cours de la Réunion, le GTTC a délibéré sur les recommandations de politique relatives à l'évaluation des projets de transport. Les recommandations de politique ont été formulées en tenant compte du rapport de recherche intitulé «Améliorer les évaluations de projets de transport dans les pays islamiques» et des réponses des États Membres aux questions de politique posées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les recommandations de politique sont les suivantes :

**Recommandation de Politique I : Concevoir un cadre systématique pour l'évaluation des projets de transport, en indiquant les objectifs, les types et les méthodologies utilisées.**

**Justification :**

Un cadre cohérent d'identification, de coordination, d'évaluation et de mise en œuvre des investissements publics est assez important pour obtenir de meilleurs résultats du projet(s) mis en œuvre. En tant que processus long et multiforme, l'évaluation des projets d'investissements publics serait intégrée à un cadre plus large de prise de décision. Le cadre d'évaluation du projet de transport doit indiquer :

- Pour quels types de projet les évaluations doivent être effectuées et quand;
- Quel est l'objectif de l'évaluation et comment cette évaluation devrait-elle faciliter le processus de prise de décision ?
- Quel type d'analyses et de méthodologies sont appliqués (analyse coûts-avantages, analyse multicritères, analyse coût-efficacité).

De plus, l'un des principaux objectifs de l'évaluation de projet est de définir les avantages sociaux d'un projet. L'analyse coûts-avantages est une méthode couramment privilégiée à cette fin, en particulier pour les grands projets de transport. Cette méthodologie est également utile dans le cas d'un financement PPP, où elle peut compléter l'évaluation financière.

**Recommandation de Politique II : Développer/Améliorer les manuels et les directives pour une évaluation efficace et harmonisée des projets de transport et pour une mise en œuvre efficace des évaluations existantes.**

**Justification :**

Fournir des directives claires est important pour la réalisation des évaluations de projet. L'élaboration de manuels d'évaluation spécifiques à certains modes facilite les processus d'évaluation de projet dans son ensemble. Les directives et manuels internationaux peuvent être pris en compte pour les principes généraux et la justification, tandis que des procédures et des paramètres spécifiques à chaque pays peuvent être développés pour mieux refléter le contexte national. Les manuels devraient fournir des directives claires sur la manière dont l'évaluation du projet doit être effectuée, notamment :

- Une description du processus d'évaluation, avec des étapes clairement définies, comprenant l'identification du projet, l'analyse de la demande, l'analyse des options, les options en matière de viabilité financière, la rentabilité du projet et du capital privé, l'analyse économique et l'analyse de risque.
- Normes méthodologiques, telles que les coûts et avantages types sont à inclure, les techniques permettant de gérer la monétisation des avantages, etc.

- Les paramètres d'entrée standard, comme la durée du projet, le taux d'actualisation, les valeurs temporelles, la valeur de la vie statistique, etc. peuvent être périodiquement révisés.

La normalisation et l'harmonisation dans l'évaluation des projets de transport contribuent à la crédibilité des résultats. De plus, cela contribue à la capacité de comparer les résultats d'évaluation, ce qui pourrait être bénéfique pour la hiérarchisation des projets.

**Recommandation de Politique III : Appliquer les évaluations de projets de transport comme partie principale d'un cycle de projet et utiliser des données/informations de qualité, ainsi que les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet(s) précédent(s).**

**Justification :**

Bien que l'évaluation de projet soit un processus plus vaste, elle est couramment utilisée comme évaluation *ex-ante* d'un projet pour justifier une décision d'investissement. Loin d'être confinée à une dimension *ex-ante* à l'étape de pré-faisabilité, l'évaluation du projet devrait également être réalisée en phases *in-itinere* et *ex-post*. De plus, les évaluations de projets reposent nécessairement sur des données et des informations appropriées. Afin d'améliorer la qualité des évaluations, les données et informations relatives aux projets devraient être collectées et mises à la disposition des autorités nationales compétentes à des fins de suivi et pour la génération suivante de projets en tant qu'études de référence.

De plus, il est extrêmement important de surveiller le processus de mise en œuvre d'un projet et de réaliser une évaluation *ex-post* systématique d'un projet afin de comparer la planification et la mise en œuvre. Cela permettra de comparer les performances obtenues lors de la mise en œuvre du projet et de tirer des enseignements pour les prochaines évaluations du projet.

**Recommandation de Politique IV : Encourager le renforcement de la capacité d'évaluation de projet de transport par le biais d'un système de certification officielle des compétences, d'échange d'expériences, de programmes de formation, de séminaires, de conférences et d'ateliers de travail, etc.**

**Justification :**

Des capacités institutionnelles et humaines adéquates sont de la plus haute importance pour améliorer les évaluations de projets de transport. Il est également essentiel d'avoir un cadre d'évaluation précité plus large et de faciliter le processus de prise de décision. Les capacités d'évaluation de projet de transport peuvent être renforcées, à titre indicatif :

- Élaborer et mettre en œuvre des programmes de formation, des séminaires, des conférences et des ateliers de travail pour les fonctionnaires et les représentants du secteur privé.
- Consolider des connaissances en matière d'évaluation de projet et de l'expérience des centres d'expertise. Regrouper les connaissances et l'expertise renforcera la capacité d'intégrer l'évaluation de projet dans le processus décisionnel en matière d'investissement.
- Encourager les échanges de bonnes pratiques entre les agences et organismes impliqués dans l'évaluation des projets de transport.
- Encourager un système de certification officielle des compétences au niveau national, tant pour les fonctionnaires que pour les experts externes.

***Les Instruments pour Réaliser les Conseils de Politique :***

**Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications :** Lors de ses réunions ultérieures, le Groupe de Travail pourrait préciser les domaines d'action susmentionnés de manière plus détaillée.

**Financement de Projets du COMCEC :** Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC fait un appel à projets chaque année. Avec le Financement de Projets du COMCEC, les pays membres participants aux groupes de travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer par des subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour les politiques susmentionnées, les pays membres peuvent utiliser le Financement de Projets du COMCEC, et le Bureau de Coordination du COMCEC pourrait financer les projets réussis à cet égard. Ces projets pourraient inclure l'organisation de séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, des échanges d'experts, des ateliers et la préparation d'études analytiques, des évaluations des besoins et des matériaux/ documents de formations.